



CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ “Aide à l'insertion professionnelle” (CUIP)

- Préambule** Pour permettre à des usagers ne pouvant à l'issue de leur diplôme obtenu en Nouvelle-Calédonie ou en cours de cursus dans un établissement du supérieur en France métropolitaine ou en Nouvelle-Calédonie, de se confronter aux attentes des universitaires et du monde professionnel, l'UNC propose ce certificat d'université, outil permettant de leur offrir une première expérience dans un milieu professionnel. De plus, parce que les calendriers universitaires métropolitains et calédoniens ne sont pas compatibles, ce certificat permet de valoriser cette attente en les préparant activement aux mondes universitaire et professionnel.
- Public concerné** Tout usager titulaire au minimum d'un Baccalauréat obtenu en Nouvelle-Calédonie ou France métropolitaine.
- Condition**
- Obtenir un stage en adéquation avec le projet professionnel soit dans une administration, un organisme de recherche ou une entreprise de Nouvelle-Calédonie.
 - Obtenir l'aval de l'UNC, validé par un tuteur pédagogique de l'UNC
 - Obtenir l'aval de la direction de l'administration, de l'organisme de recherche ou de l'entreprise et bénéficier d'un maître de stage désigné par cette direction.
 - Définir les objectifs de stage qui doivent être impérativement en lien avec le projet d'études à poursuivre et conforter le projet professionnel.
- Evaluation** Elle comportera une partie théorique et une partie pratique en fonction des spécialités des inscrits.
- Partie théorique :**
- Le rapport de stage
 - La présentation orale
- Partie pratique :**
- Stage en laboratoire ou en entreprise ou en administration : 3 mois minimum/ 6 mois maximum, définis dans l'année universitaire calédonienne (février – décembre).
- Les étudiants devront remettre un rapport de stage (20 pages maximum) et effectuer une présentation orale (15 minutes) en présence d'un jury, dont la composition sera fixée par le président de l'UNC. Une attestation justifiant que l'étudiant a satisfait aux contrôles des connaissances sera délivrée par l'UNC.
- Droits d'inscription 2017**
- Droits :** 6 966 Cfp auxquels il convient d'ajouter si nécessaire les frais de couverture sociale, CAFAT et MDF.